

les avocats

DEUX JOURNAUX : RÉSEAUX DU DROIT - LE JOURNAL DES BÂTONNIERS

Réseaux du droit n°53
LE JOURNAL DES AVOCATS DU VILLAGE DE LA JUSTICE

Village de la Justice
gesica

Fournisseurs p. 7/9

Technologie p. 11/15

Communication p. 18/26

L'équipe Legiteam vous souhaite une bonne année 2010

Veille p. 41/50

16 000 exemplaires à l'ensemble des barreaux d'Ile de France

RÉSEAUX DU DROIT : Revue papier du 1er site de droit en France www.village-justice.com.

Réseaux du Droit a été créé en 1998 afin d'accompagner les avocats dans leur quotidien. Novateur par son contenu et sans équivalent depuis sa sortie.

Cette revue propose tous les deux mois une actualité sur l'ensemble des services utiles à la gestion des cabinets des avocats.

Chaque numéro est l'occasion de faire le point sur :

- Management du cabinet (Cas pratiques, Enquêtes...)
- Informatique (Nouveautés, Dossiers, Tests...)
- Gestion Financière (Patrimoine, Mutuelles, Assurances, Recouvrement...)
- Veille (Brèves sur l'actualité Juridique, Agenda des formations et colloques, Créations, Fusions et nominations dans les cabinets, Nouveaux livres, Bonnes Adresses ...)

Réseaux du Droit est diffusé gratuitement par courrier aux avocats d'Ile de France.

TARIFS PUBLICITAIRES (CAPTIFS)

TARIFS HT, EMPLACEMENTS ET FORMATS

Fonds perdus de 5mm	L x H mm	Quadri
PLEINE PAGE INTERIEURE	210 x 297	2.500
1/2 Page Hauteur ou bandeau	90 x 250 ou 180 x 120	1.600
1/4 Page Hauteur ou bandeau	90 x 120 ou 180 x 60	1.100
Module Bonnes Adresses	60 x 60	200
4ème de couverture	210 x 297	3.700
2ème de couverture	210 x 297	3.500
3ème de couverture	210 x 297	3.300
Page face Sommaire	210 x 297	2.800
Encartage d'une documentation	- de 50 g	2.000
	+ de 50 g	nous consulter

Pour les tarifs publicitaires Hors captifs se référer aux tarifs du **Journal des Bâtonniers**

Diffusion : Avocats d'Ile de France

Tirage : 16 000 exemplaires

Périodicité : Bimestrielle (5 numéros par an)

Dates de Parution :

fin février - fin avril - fin juin - fin septembre et fin novembre

Dates de Remise d'éléments :

Le 15 de chaque mois couvrant la parution

Éléments techniques à nous fournir :

Fichiers images en PDF haute définition (300 DPI).

FORMATS PUBLICITÉS



18 x 12 cm
1/2 page bandeau



9 x 25 cm
1/2 page en hauteur



9 x 12 cm
1/4 page en hauteur



18 x 6 cm
1/4 page bandeau



Bonnes Adresses



25.000 exemplaires à l'ensemble des barreaux de France hors Paris

JOURNAL DES BÂTONNIERS : Edité depuis 2007 par la Conférence des Bâtonniers, le Journal des Bâtonniers a pour rôle de maintenir un lien permanent entre les bâtonniers et les avocats afin que tous les nouveaux principes, textes, projets soient connus de tous et que leur application soit mise en oeuvre partout et ce dans les meilleures conditions.

Nous développons également à chaque numéro un cahier central dans lequel nous traitons de sujets liés au management des cabinets (communication des avocats, informatique, recrutement, sites internet...) et de l'actualité de leurs partenaires.

Le Journal des Bâtonniers est édité tous les 3 mois et adressé directement par les bâtonniers à tous les avocats de France hors Paris.

La Conférence des Bâtonniers de France et d'Outre-mer régit au niveau national les bâtonniers de 179 barreaux sur les 180 que compte le territoire Français, le barreau de Paris étant indépendant.

Diffusion : 179 barreaux de France hors Paris
Tirage : 25 000 exemplaires
Périodicité : Trimestrielle (4 numéros par an)
Période de parution : septembre – décembre – mars – juin
Éléments techniques à nous fournir : Fichiers images en PDF haute définition (300 DPI)

TARIFS PUBLICITAIRES (CAPTIFS ET HORS CAPTIFS)

TARIFS HT, EMBLEMES ET FORMATS		
Fonds perdus de 5mm	L x H mm	Quadri
PLEINE PAGE INTERIEURE	210 x 297	3 500
1/2 Page Hauteur ou bandeau	90 x 250 ou 180 x 120	2.000
1/4 Page Hauteur ou bandeau	90 x 120 ou 180 x 60	1.200
Module Bonnes Adresses	60 x 60	200
4ème de couverture	210 x 297	4.700
2ème de couverture	210 x 297	4.500
3ème de couverture	210 x 297	4.300
Page face Sommaire	210 x 297	3.800
Encartage d'une documentation	- de 50 g	2.000
	+ de 50 g	nous consulter

PRÉSENTATION DE L'AVOCAT

UN PROFESSIONNEL LIBÉRAL ET INDÉPENDANT

La profession d'avocat est une profession libérale et indépendante. Les avocats sont regroupés en barreaux, établis auprès de chaque Tribunal de Grande Instance et sont soumis à une déontologie forte. Tenu au secret professionnel, l'avocat prête serment lors d'une cérémonie solennelle devant la Cour d'appel et promet d'exercer ses « fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité ». Il doit respecter un certain nombre de règles professionnelles sous le contrôle du Conseil de l'ordre des

avocats de son barreau qui peut prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à la radiation.

UN PROFESSIONNEL CENTRAL DANS LA SOCIÉTÉ

L'avocat a toujours été un personnage central dans la société et il l'est de plus en plus. Son rôle fondamental dans la défense des intérêts des personnes physiques ou morales n'est plus à démontrer et a tendance à prendre de l'ampleur. Avec l'internationalisation et la complexification du droit liées à l'influence prédominante du droit communautaire et à la

multiplication des textes, l'avocat intervient dans de nombreux domaines tant en matière de conseil que de contentieux et même d'arbitrage ou de médiation pour ce qui est des modes alternatifs de règlement des différends. Contrairement aux idées reçues, l'avocat passe plus de temps à travailler dans son bureau sur ses dossiers ou à aller chez son client pour le conseiller que dans les tribunaux à plaider.

UNE PROFESSION QUI CHANGE

C'est pourquoi, la profession d'avocats a pris de l'ampleur depuis dix ans sur le plan démo-

graphique avec une augmentation du nombre d'avocats de 38 % et sur le plan économique puisque son revenu moyen a augmenté de 42,7 % (euros courants).

Cependant, il existe de grandes disparités à l'échelon national. La France compte au 1er janvier 2009, 50 314 avocats dont 41% sont rattachés au barreau de Paris. Cette disparité se retrouve également en matière de rémunération annuelle puisqu'elle est équivalente à 74 189 euros en moyenne, 97 593 euros en Ile de France et 56 497 euros en Province.

La profession d'avocat est assez jeune et s'est aussi beaucoup féminisée. En effet, la proportion de femmes dans la profession représente 50,5% de l'effectif. L'âge moyen est de 42,8 ans, 45,5 ans pour les hommes et 40,1 ans pour les femmes. L'âge moyen d'entrée dans la profession est de 27,7 ans pour les hommes et de 27,1 pour les femmes. L'âge moyen de départ à la retraite est quant à lui de 64,6 ans en 2008 contre 68,3 ans en 2000.

PLUSIEURS MODES D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Pour exercer leur profession, les avocats doivent être inscrits auprès d'un barreau et ont le choix entre plusieurs modes d'exercice. Ils peuvent exercer en tant que : indépendants (37%), au sein d'un groupement d'exercice en tant qu'associés (28%), collaborateurs (29,6%) ou encore salarié (6,4%). Les principaux groupements d'exercice sont la SELARL (société d'exercice libéral à responsabilité limitée, 47%), la SCP (société civile professionnelle, 38%) et les associations (11%).

On compte au total plus de 30 000 sociétés d'avocats qui emploient 3 272 avocats salariés et plus de 39 000 salariés non avocats. En 2005, le chiffre d'affaires lié à l'activité des avocats était de plus de 10 milliards d'euros : 69% provenant des entreprises, 27% des particuliers et 4% des administrations et collectivités territoriales (source INSEE).

L'AVOCAT : UN PROFESSIONNEL SPÉCIALISÉ
Travaillant dans un environnement concurrentiel, l'avocat a tout intérêt à se spécialiser. Le taux de spécialisation des avocats en 2003 s'élevait à 38% avec une forte concentration

géographique des avocats spécialisés. En effet, alors que le collaborateur d'un grand cabinet d'affaires parisien travaille sur des dossiers très spécialisés, l'avocat inscrit dans un petit barreau est plus souvent un généraliste polyvalent qui traite tout type de dossiers.

Dans la moitié des barreaux, on compte entre 29 et 74 mentions de spécialisation pour 100 avocats et entre 23 et 55 au niveau national. Mais l'étude annuelle de l'Observatoire de la Profession d'Avocat démontre que le nombre de mentions de spécialisation a diminué de 4 % depuis 1997.

Alors que le droit fiscal se plaçait à la première place en 2006, il passe cette année en deuxième position (14,8 %), derrière le droit social (16,2 %), avec une baisse des mentions de 16 %. On observe une croissance de 19% des mentions de spécialisations en droit social et en droit public. La région PACA affiche un taux de croissance de 34,4 % alors que l'Aquitaine deuxième meilleur taux de croissance affiche seulement 2 % ... Dans l'ensemble, le nombre de mentions de spécialisation diminue dans toutes les régions : seulement 4 régions évoluent à la hausse... Et la petite dernière de la classe est le droit communautaire avec 0,6 %, ce qui apparaît comme un paradoxe étant donné le contexte économique actuel !

Malgré tout, les faits sont là et sur 10 ans, on constate une évolution négative (-3,6 %). Le droit communautaire n'attire pas. A contrario, il est à noter sur la même période, l'évolution importante du droit de l'environnement (22,2 %).

LOCATION DE FICHIERS

Legiteam propose la location des "fichiers mails d'avocats" pour des campagnes emailing.

Ces adresses sont issues d'inscriptions volontaires d'avocats sur www.village-justice.com pour recevoir des offres commerciales de la part de nos partenaires. Ce fichier compte au mois de janvier 2010 7 200 mails d'avocats. Le budget est de 0,35 euros ht du contact. L'envoi du emailing est réalisé par nos soins ou par le biais d'un routeur tiers de confiance.

LES CHIFFRES CLÉS

NOMBRE D'AVOCATS

Total	50 314
Province	28 314
Paris	22 000
Hommes	49,5 %
Femmes	50,5 %

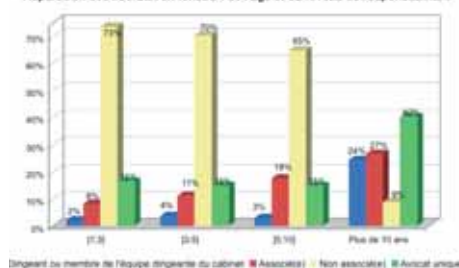
REVENUS ANNUELS MOYEN

Moyenne nationale	74 189
Province	56 497
Ile de France	97 593

MOYENNE D'ÂGE

Moyenne nationale	42,8
Hommes	45,5
Femmes	40,1

Répartition des libéraux en fonction de l'âge et du niveau de responsabilité :



MODE D'EXERCICE

Individuel	37 %
Associés	28 %
Collaborateurs	29,6 %
Salarié	6,4 %



17, rue de Seine - 92100 BOULOGNE
Tél. : 01 70 71 53 80 / Fax : 01 46 09 13 85
Mails : legiteam@free.fr
e.fontes@legiteam.fr

LES GUIDES PRATIQUES DE L'AVOCAT

Legiteam édite chaque année 3 guides pratiques présentant les fournisseurs de produits et services pour les professionnels du droit. Les informations contenues dans ces Guides sont reprises sur www.jurishop.fr (voir internet).

GUIDE DES SOURCES DOCUMENTAIRES JURIDIQUES



Issu de la fusion entre le Guide des Sites Internet Indispensables aux Juristes et le Guide des Revues et Cd-rom de Droit, le Guide des Sources Documentaires Juridiques présente chaque année l'ensemble des sources d'informations pour les professionnels du droit : revues, cd-roms, classeurs à feuillets mobiles et sites internet y sont présentés et classés par domaines du droit.

Tirage : 5 000 exemplaires diffusés aux documentalistes et vendus en librairie. Éléments techniques à nous fournir : Fichiers PDF, JPEG, TIFF (300 DPI) - Format du guide : plein papier 15 x 21 cm.

TRIBUNE DE L'INFORMATIQUE JURIDIQUE



Depuis 10 ans la Tribune de l'Informatique Juridique présente chaque année l'ensemble des logiciels pour avocats, notaires, huissiers et juristes d'entreprises ainsi que toutes les solutions informatiques et bureautiques dédiées à leur activité (GEIDE, scanners, dictée vocale, sécurité, consommables...)

Tirage : 20 000 exemplaires avocats, notaires, huissiers, juristes d'entreprises. Éléments techniques à nous fournir : Fichiers PDF, JPEG, TIFF (300 DPI). Format : 21 x 29,7 cm

GUIDE JURISHOP



Adressé lors des créations et déménagements* de cabinets juridique, ce guide a pour vocation d'aider et d'accompagner les avocats, notaires et huissiers dans leur installation et de faciliter la prise de contact avec leurs fournisseurs. *(fichiers INSEE)

Tirage : 5 000 exemplaires diffusés aux cabinets d'avocats qui se créent (fichiers INSEE). Éléments techniques à nous fournir : Fichiers PDF, JPEG, TIFF (300 DPI), Format du guide : 15 x 21 cm.

TARIFS HT, GUIDES DES SOURCES DOCUMENTAIRES JURIDIQUES ET GUIDE JURISHOP

Fonds perdus de 5mm	L x H mm	Quadri
Pleine page intérieure	150 x 210	1.200
1/2 Page Bandeau	90 x 120	750
Fiche "Technique"	logo + 300 caractères	200
4ème de couverture	150 x 210	3.000
2ème de couverture	150 x 210	2.400

TARIFS HT, TRIBUNE DE L'INFORMATIQUE JURIDIQUE

Fonds perdus de 5mm	L x H mm	Tarifs
PLEINE PAGE	210 x 297	1.500
Double page Rédactionnel/Pub	420 x 297	2.200
1/2 PAGE	90 x 250 ou 180 x 120	920
2ème de couverture	210 x 297	2.500
3ème de couverture	210 x 297	2.200
4ème de couverture	210 x 297	2.800
"Fiche Technique"	logo + 300 caractères	200

WWW.VILLAGE-JUSTICE.COM



CHIFFRES CLÉS

- Date de création : 1997
 - 1er site pour les professionnels du droit en France
 - 450 000 visites mensuelles*
 - 250 000 visiteurs uniques*
 - 2 000 000 pages vues*
 - 42 000 abonnés à la newsletter hebdomadaire*
- *Chiffres d'audience janvier 2010

Être habitant

Il s'agit ici d'intégrer le Village de la Justice comme habitant à l'année sous diverses formes complémentaires et pleinement efficaces commercialement.

Le budget est de 5 400 euros ht pour l'année.

Cette offre comprend :

- Présence de votre logo sous le menu visible sur l'ensemble du site
- L'annonce de votre arrivée sur la newsletter et la page nouveauté
- Présentation de votre société dans l'annuaire Jurishop
- Relais régulier d'informations vous concernant dans le journal du Village (articles, nouveautés, témoignages...)
- Une opération de sponsoring de la newsletter du Village
- Présentation de vos formations ou événements dans l'Agenda
- 300 000 bandeaux publicitaires dans l'année (accès ensuite au tarif préférentiel de 10 euros ht/1000 pages vues au lieu de 20 euros)

Sponsoring de la Newsletter du Village

Envoi chaque semaine à 42 000 abonnés.

La publicité possible prend la forme de 5 lignes de texte ou d'une image en bandeau (500 pixels x 70 pixels).

L'intérêt est ici de toucher directement dans leur environnement professionnel les juristes qui lisent chaque semaine notre newsletter, avec attention.

Le budget est de 850 euros HT par envoi.

Location de fichiers pour des emailings

Nous disposons d'un fichier d'emails issus d'inscriptions volontaires sur le Village de la Justice pour recevoir des offres commerciales de la part de nos partenaires.

Le budget de location est de 0,35 euros HT par adresse.

Détail du fichier (janvier 2009) :

- 2078 secrétaires juridiques
- 10140 juristes
- 7200 avocats

Bannières publicitaires (bandeaux et carrés)

- Pack 100 000 affichages (sur 1 mois) : 1 400 euros ht
- Pack 200 000 affichages (sur 1 ou 2 mois) : 2 200 euros ht
- Pack 500 000 affichages (sur 1, 2 ou 3 mois) : 4 000 euros ht

**Pour tous renseignements
contactez Emmanuel FONTES
au 01 70 71 53 84
mail : efontes@legiteam.fr**